

Think Tank européen Pour la Solidarité

www.pourlasolidarite.eu

Collection

Working
paper

L'émergence des « emplois verts »
tentative de décryptage

Par Antoine Freyburger

Mai 2010



Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.



Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pourolasolidarite.be

www.pourolasolidarite.be

Les cahiers de la Solidarité

Collection dirigée par Denis Stokkink

Responsabilité sociétale des entreprises. La spécificité des sociétés mutuelles dans un contexte européen, Les Cahiers de la Solidarité n°23, série responsabilité sociétale des entreprises et diversité, 2010

Concilier la vie au travail et hors travail, Cahier de la Solidarité hors-série, 2010

Faut-il payer pour le non-marchand ? Analyse, enjeux et perspectives, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°22, 2009

Mobilité durable. Enjeux et pratiques en Europe, Série développement durable et territorial, n°21, 2009

Tiphaine Delhommeau, **Alimentation : circuits courts, circuits de proximité**, Série développement durable et territorial, n° 20, 2009

Charlotte Creiser, **L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique**, Série développement durable et territorial, n° 19, 2009

Europe et risques climatiques, participation de la Fondation MAIF à la recherche dans ce domaine, série Développement durable et territorial, n° 18, 2009

Thomas Bouvier, **Construire des villes européennes durables**, tomes I et II, Série développement durable et territorial, n° 16 et 17, 2009

Europe, énergie et économie sociale, Série développement durable et territorial, n° 15, 2008

Décrochage scolaire, comprendre pour agir, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 14, 2007

Séverine Karko, **Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives**, Série Développement durable et territorial et politique de la ville, n°12 (n°13 en version néerlandaise), 2007

Sophie Heine, **Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 11, 2007

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 10, 2007

Francesca Petrella et Julien Harquel, **Libéralisation des services et du secteur associatif**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, **Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques**, Série Citoyenneté et démocratie participative, n° 8, 2006

Éric Vidot, **La reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?** Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 7, 2006

Anne Plasman, **Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 6, 2006

Sarah Van Doosselaere, **Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts**, Série Citoyenneté et démocratie participative, n° 5, 2004

Anne Plasman, **Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique**, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 4, 2004.

Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 3, 2004

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n° 2, 2004

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, **La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles**, Série Citoyenneté et démocratie participative, n° 1, 2004

Introduction

Nos sociétés traversent aujourd'hui une crise de nature complexe : financière puis économique, environnementale, sociale. L'utilisation du mot « crise » n'est d'ailleurs qu'un raccourci approximatif pour désigner les bouleversements qui nous affectent ; ceux-ci sont de natures très diverses et ne sauraient se réduire à un phénomène unique. Le terme de « crise » a tout de même l'intérêt de nous faire réagir, car il indique un état pathologique de notre société auquel il s'agit de remédier par une remise en cause profonde du modèle sur lequel elle s'est construite. Il est cependant indispensable, afin de mieux les résoudre, d'avoir conscience des corrélations qui relient certains de ces grands problèmes actuels.

Certaines de ces corrélations sont généralement admises : l'enchaînement qui a conduit une crise d'abord financière à se répandre à l'économie réelle est aujourd'hui connu ; cette relation de cause à effet a conduit les décideurs à combattre cette crise économique et financière sur deux fronts, celui de la régulation des transactions financières d'une part, et celui de la croissance et de l'emploi, d'autre part, avec les difficultés que l'on sait.

Les bouleversements annoncés du climat, autre aspect de ladite crise, suscitent une attention internationale croissante, qui a culminé lors du sommet de Copenhague en décembre dernier. Si cette rencontre n'a pas eu les résultats escomptés par certains, elle a au moins eu le mérite de replacer le développement durable au cœur de l'agenda politique international. Alors que la perspective d'un accord mondial contraignant sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'éloigne, il faut souligner que les Etats n'ont pas attendu la conclusion d'un tel accord pour définir des politiques publiques nationales en matière de développement durable. La création future de centaines de milliers d' « emplois verts » a été annoncée dans de nombreux pays : cet engagement transcende les pays et les partis, et nul gouvernement ne peut aujourd'hui le négliger au cours de son action. L'Union européenne elle-même a un rôle important à jouer en la matière.

Néanmoins, la crise écologique qui marque ce début de XXIème siècle ne semble pas avoir été appréhendée dans toutes ses dimensions : tout le monde ou presque s'accorde à dire que le modèle de « capitalisme polluant » dans lequel le monde s'est engagé depuis la révolution industrielle trouve ses limites dans la dégradation accélérée du milieu ambiant, mais il est plus rare d'entendre des décideurs évoquer les conséquences sociales du problème. Si l'on se place cette fois-ci non plus sous l'angle du problème mais sous celui de sa résolution, là encore des lacunes persistent. L'exemple qui concerne cette étude est celui des « emplois verts » : la crise écologique mondiale est souvent décrite, et de manière très légitime, à la fois comme une menace et comme une opportunité de créer des emplois nouveaux dits verts car protecteurs de l'environnement. Ainsi, une réponse pertinente aux défis du réchauffement climatique consistant en un redéploiement de nos économies dans une direction « soutenable » pourrait être l'un des remèdes à la crise économique actuelle. L'une des ambitions de la présente étude est de suggérer qu'il est possible et nécessaire d'aller encore plus loin : la remise en question et la redéfinition de nos économies vers le développement durable doivent non seulement contribuer à un retour à la prospérité mais

également et surtout à **l'émergence d'une société plus solidaire**. L'une des priorités de ce grand redéploiement des structures de production et de fourniture de services doit être une inclusion croissante des populations auparavant écartées des circuits économiques et du marché du travail. Ceux qu'on désigne de façon lapidaire par la catégorie d' « exclus » – un autre raccourci de l'esprit qui masque l'hétérogénéité des situations individuelles – doivent être accueillis et intégrés dans un marché du travail en pleine évolution. Pour que vert rime avec solidaire, il est primordial que les nouvelles structures de l'économie qui se dessinent aujourd'hui appréhendent cette population dans toute sa diversité : personnes handicapées, chômeurs de longue durée, immigrés...

Tirer parti de la « révolution verte » à venir pour orienter nos sociétés vers plus de solidarité et d'inclusion ne sera cependant possible qu'à une condition : que les « emplois verts » à créer soient à la fois décents et attractifs. Il faut donc commencer par définir clairement ce que l'on entend par « emplois verts » ou « secteur vert » : le risque demeure en effet que derrière ce label à la mode se dissimulent des emplois précaires voire dangereux. Or l'inclusion sociale ne consiste pas à confier aux populations les plus fragiles les métiers les plus difficiles et les moins valorisants, ce qui revient à recréer de l'exclusion à l'intérieur du marché du travail. Bien plutôt, il va s'agir de dénicher, parmi ces emplois verts, des métiers adaptés aux compétences et aux spécificités d'une main-d'œuvre potentielle laissée aujourd'hui à l'abandon.

I. La large palette des emplois verts

Les mots, décidément, ne nous facilitent pas la tâche. Ils nous en font voir de toutes les couleurs. Prenez le vert : depuis que les politiques publiques à tous les niveaux – local, national, européen, international – prennent en compte des considérations d'ordre écologique et que le développement durable est devenu l'horizon indépassable de nos sociétés, le vert est devenu à la mode. On associe naturellement cette couleur apaisante à la nature, qu'elle a fini par incarner ; le vert nous évoque les pâturages, les forêts, le végétal, bref cet environnement que des décennies d'industrialisation ont considérablement éprouvé, au point que la science nous avertit aujourd'hui que sa survie, et donc la nôtre, pourrait être menacée de manière irréversible.

Dans un élan de repentance, on exalte alors le vert : ce qui est vert est nécessairement bon, c'est un label, un outil de marketing politique. On parle de croissance verte, d'emplois verts, de secteur vert, mais aussi de verdissement de l'économie. Cet engouement soudain pour le vert a toutes les chances d'être salutaire, pourvu qu'il reflète une énergie politique sincère en direction d'un développement véritablement durable de nos sociétés. Mais le vert est mis à toutes les sauces, et pointe alors le danger que ce mot trop utilisé ne désigne plus rien du tout, voire qu'il soit utilisé à mauvais escient comme un vernis faisant passer pour écologiques ou « durables » des pratiques qui ne le sont pas.

Le sujet qui nous occupe ici est celui des « emplois verts ». Que sont-ils au juste ? Plusieurs définitions existent, de la plus restrictive à la plus large, défendues par différents acteurs, privés et publics, pour des raisons qui leur sont propres. A titre d'exemple, deux sites de recrutement américains spécialisés dans les « green jobs » avancent des définitions différentes : si le premier¹ s'en tient aux métiers de la branche des énergies renouvelables, le second² utilise le terme dans son acception la plus étendue, en parlant de métiers se concentrant sur la responsabilité environnementale et sociale.

A. L'importance d'une définition exhaustive

Les définitions institutionnelles se veulent plus opératoires : le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) définit les métiers verts ou les « cols verts » comme des « *emplois dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la recherche et développement, l'administration et les services qui contribuent de manière substantielle à préserver ou à restaurer la qualité de l'environnement* »³. Les métiers verts seraient donc présents dans tous les secteurs de l'économie.

Une telle définition a le mérite de l'exhaustivité et évite soigneusement l'écueil qui consiste à cantonner les emplois verts dans le secteur des énergies renouvelables. Il y a fort à parier et il est hautement souhaitable que ce secteur se développe rapidement à l'avenir, car de son bon fonctionnement dépendra à moyen terme la « soutenabilité » énergétique de nos économies. Mais comme le souligne la définition du PNUE, les emplois verts sont à créer **dans tous les secteurs de l'économie** : en effet, la question de l'énergie, si elle est primordiale, n'épuise pas la problématique du développement durable. Ce sont aussi des manières de faire qui sont visées par l'impératif de « verdissement » de l'économie. L'essor des emplois verts dans l'industrie, mais aussi dans l'administration, les transports, l'agriculture ou le secteur du bâtiment par exemple, est de la plus haute importance. On chercherait en vain la cohérence d'une politique d'emplois verts strictement focalisée sur le développement de la branche des énergies renouvelables, car en négligeant toute une série de leviers de développement durable (isolation des bâtiments privés et publics, transformation des processus de production vers plus d'efficacité énergétique, gestion des déchets, préservation de l'eau et des sols,...), elle ne ferait que donner l'illusion dangereuse d'une « innovation technique verte » capable de résoudre à elle seule la crise environnementale et climatique que connaît la planète. En d'autres termes, il serait trompeur de compter exclusivement sur une panacée technologique, *deus ex machina* permettant à une humanité ingénieuse de racheter ses péchés climatiques à grands coups d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques.

¹ www.greenjobs.com: "We created Greenjobs to ease the path of talent into the **renewable energy industries**, to ensure that their growth is never stifled through lack of people." Dr. Peter Beadle, President, Greenjobs

² www.greenjobs.net: "The mission of Green Jobs Network is to connect people seeking **jobs that focus on environmental and social responsibility with available opportunities and resources**"; il faut ici noter la connexion établie entre la dimension strictement environnementale des métiers en question et le bien-être social qu'ils sont susceptibles de générer, car une telle définition faisant la part belle à l'inclusion sociale n'est pas la plus fréquente. Il s'agit en fait d'une définition en phase avec les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale (cf infra)

³ http://www.unep.org/labour_environment/PDFs/Greenjobs/UNEP-Green-Jobs-Report.pdf

B. La pertinence d'une définition relative

Cependant, la définition des emplois verts selon le PNUE présente un double inconvénient. Tout d'abord, on ignore de quels critères dépend l'appréciation du caractère « substantiel » de leur contribution à la sauvegarde du milieu ambiant. Voici un exemple concret, tiré d'un rapport du Bureau International du Travail (BIT) permettant de prendre conscience de la difficulté d'affirmer qu'un emploi est vert ou non :

« Une conception plus large des « emplois verts » peut inclure tous les nouveaux emplois dans un secteur dont l'empreinte écologique est inférieure à la moyenne, qui contribue à l'amélioration des performances globales, même si ce n'est que d'une façon marginale. Cette notion plus relative donne du fil à retordre à ceux qui essaient de compter et de surveiller le nombre d'emplois verts. Par exemple, les ouvriers qui assemblent des voitures hybrides ou des voitures dont les émissions de CO₂ sont inférieures à 120g/km par exemple ont des emplois plus « verts » que les autres travailleurs du secteur de l'automobile, parce que ces catégories de voitures contribuent nettement moins aux émissions de gaz à effet de serre. Cependant, si le volume des transports continue de croître selon les prévisions, un plus grand nombre de voitures, même si elles sont plus propres, ne permettra pas d'avoir une économie durable »⁴

Cet exemple illustre bien le **caractère relatif de la définition de ce qu'est un emploi vert** ; celle-ci n'est pas figée dans le temps, et ce qui nous semble vert aujourd'hui pourrait bien cesser de l'être demain, par exemple au regard de l'évolution du volume de production. Un emploi est donc rarement vert *en soi*, mais au contraire ne peut l'être ou le rester que si la structure de production ou de fourniture de services dans laquelle il s'inscrit est elle-même durable au regard des grandes évolutions de l'économie.

C. La prise en compte de la qualité des emplois verts

Le second inconvénient majeur de la définition du PNUE est qu'elle ne prend absolument pas en compte la question de la qualité, c'est-à-dire de **la nécessaire décence⁵ des emplois verts**. Cette préoccupation est pourtant essentielle, car elle exige que les emplois verts existants et à venir épousent l'idéal de développement durable dans ses trois dimensions indissociables : économique (c'est le sens du mot « développement » : il s'agit bien de créer de nouveaux emplois), environnementale (c'est l'un des sens de l'épithète durable, référence à la nécessaire pérennité des ressources naturelles essentielles au développement de l'humanité) et sociale (c'est l'autre sens du mot durable, les travailleurs ne devant pas être considérés comme une simple ressource, mais bien pouvoir accéder à des emplois décents à

⁴ Les défis mondiaux du développement durable, stratégies en faveur des emplois verts, note d'information de l'OIT, conférence des ministres du travail et de l'emploi, Niigata, Japon, du 11 au 13 mai 2008.

⁵ http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/lang--fr/docName--WCMS_092635/index.htm
« Selon l'OIT, « un travail décent représente l'ensemble des aspirations des gens en ce qui concerne leur vie professionnelle » - aspirations concernant les possibilités et le revenu, les droits et la reconnaissance, la stabilité familiale, le développement personnel, l'équité et l'égalité entre les sexes », Confédération européenne des syndicats, <http://www.etuc.org/a/4313>

la mesure de leurs mérites). Une fois de plus, l'OIT⁶ affine la définition en rappelant la nécessaire prise en compte de la qualité des emplois verts :

« Beaucoup d'emplois verts dans le recyclage, le bâtiment ou les biocarburants sont actuellement dans l'économie informelle. Le recyclage, particulièrement dans les pays en développement, est souvent synonyme d'emploi précaire, de risques graves pour la sécurité et la santé au travail, et de risques pour la santé publique, tout en générant des revenus et des salaires inférieurs au coût de la vie. Cultiver les plantes servant à produire des biocarburants peut aussi s'accompagner de charges de travail excessives, d'exposition à des produits chimiques dangereux, ou même de la violation des droits fondamentaux comme le recours au travail des enfants ou à l'esclavage. Voilà qui souligne la dimension de développement de toute voie vers la durabilité. Il n'est pas possible de traiter la dimension de l'environnement isolément sans se préoccuper des politiques socioéconomiques nationales et internationales nécessaires pour augmenter les possibilités de travail décent. »

Plus loin, le rapport ajoute :

« Les normes internationales du travail donnent des indications pratiques pour que les emplois verts soient également décents, notamment les instruments relatifs à la santé et à la sécurité, aux produits chimiques et aux conditions de travail. La transformation des économies et des lieux de travail peut être une bonne occasion d'appliquer plus largement les normes du travail grâce à la combinaison de plusieurs facteurs, la prise de conscience, la réglementation et l'inspection, et aussi la responsabilité sociale des entreprises » : on l'aura compris, les emplois verts doivent être aussi l'instrument d'un développement **socialement durable**.

Les décideurs politiques prennent peu à peu conscience de la réalité émergente des emplois verts et de l'enjeu crucial qu'ils représentent pour l'avenir de nos économies, et plus largement de nos sociétés. Comme on vient de le démontrer, ces nouveaux emplois se laissent difficilement enfermer dans une définition concise. Si définition il y a, en tout cas elle n'est pas sectorielle, car tous les domaines de l'économie, sans exception, sont concernés. Plus qu'une catégorie spécifique marginale de métiers « propres », **les emplois verts se situent à la rencontre entre un idéal, le développement durable, et une réalité sociale, le marché du travail. A terme, tous les emplois doivent tendre au vert.** Le « vert » en question, on l'a vu, comporte toute une palette de nuances, et c'est heureux, car cela signifie que l'on peut le décliner de manière très différenciée selon les besoins d'une économie donnée. Il n'empêche que l'on n'obtiendra du vert qu'en prenant soin de mêler dans sa composition deux ingrédients : la sauvegarde de l'environnement d'une part, la fondation d'une société socialement durable d'autre part.

Cette dernière priorité, inhérente au projet des emplois verts, nous amène à la question suivante : que va signifier en termes de création d'emplois, à court et moyen termes, l'émergence des emplois verts ? Sont-ils un gisement d'emplois nouveaux, une manne providentielle permettant de résorber les problèmes de chômage de nos économies en crise ? L'avènement de cette transformation fondamentale du tissu économique impliquera-

⁶ Les défis mondiaux du développement durable, stratégies en faveur des emplois verts, note d'information de l'OIT, conférence des ministres du travail et de l'emploi, Niigata, Japon, du 11 au 13 mai 2008.

t-il au contraire la disparition de nombreux métiers ? En d'autres termes, à quel solde net d'emplois doit-on s'attendre, positif ou négatif ? Peut-on aujourd'hui « annoncer la couleur » ?

II. Emplois verts et création d'emplois

Les prévisions climatiques des experts du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) ont convaincu les décideurs politiques, bon an mal an, que le changement climatique en cours devait être combattu avec la dernière énergie et de toute urgence. Ils préconisent une baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2020. L'Europe s'est accordée sur un objectif plus modeste, 20%, au mieux 30%. Un tel résultat ne pourra être atteint que par un « verdissement » radical de nos économies. Laissons volontairement ici de côté la question strictement environnementale pour nous concentrer sur l'aspect social du problème : peut-on dès aujourd'hui prévoir l'ampleur du solde net d'emplois résultant de cette révolution verte ? Comme on l'a vu, la très délicate définition des emplois verts rend leur dénombrement plus difficile qu'il n'y paraît au premier abord. Il existe dans ce domaine une « bataille du chiffre » peu accessible au profane. Toujours est-il que les nombreuses études économétriques à court et à long termes s'accordent sur deux points essentiels : les emplois verts à venir sont porteurs d'insertion professionnelle dans la mesure où **ils nécessitent plus de travail et moins de ressources naturelles**, mais ne peuvent constituer un gisement d'embauche crédible que si une **impulsion politique vigoureuse de la part des Etats, des régions et de l'Union européenne** vient amorcer la pompe.

A. Des emplois moins intensifs en ressources, plus intensifs en travail

Dans un article paru cette année dans *Alternative Economique*⁷, l'économiste et homme politique (Verts) Alain Lipietz démontre que les combats respectifs pour le climat et l'emploi ne peuvent et ne doivent désormais faire qu'un dans le contexte économique, social et environnemental actuel. Le chercheur affirme qu'« *il n'y a plus grand monde aujourd'hui pour opposer l'écologie à l'emploi. Plusieurs études récentes le confirment : plus on investira dans la « reconversion verte », plus on pourra créer d'emplois* », avant d'ajouter que « *tout retard dans la « conversion verte » est un retard à la création d'emplois* ».

La thèse de Lipietz est assise sur des fondements économiques rigoureux. La fonction de Cobb-Douglas rend compte du rapport entre usage du facteur travail et usage d'autres facteurs, comme par exemple le capital et les ressources naturelles. Ce modèle permet d'affirmer, et cela a été notoirement confirmé par la pratique économique qui nous a conduit à la catastrophe environnementale actuelle, que « *les techniques qui économisent le travail réclament de ponctionner plus intensément la nature, et réciproquement* ». Ainsi, les emplois verts, plus intensifs en travail humain et moins gourmands en ressources naturelles,

⁷ « *Climat, emploi, même combat!* », *Alternative Economique*, 26.02.10. Alain Lipietz est directeur de recherche au CNRS et ancien député européen (Verts)

ont le double avantage de contribuer simultanément à une augmentation de l'offre d'emploi et à une protection durable de l'environnement. Quelques exemples, cités par l'auteur, suffisent pour s'en convaincre : *« il faut 30 à 50 % de travail paysan en plus pour produire bio. Pour passer de la voiture individuelle aux transports en commun, il faut d'abord construire les sites propres et le matériel roulant (c'est l'aspect reconversion), puis conduire ces engins, gérer ces réseaux (c'est l'aspect régime). Un immeuble neuf à 0 kilowatt-heure par mètre carré demande pour l'instant 15 % de travail en plus qu'un immeuble standard actuel, mais reconvertir tout le parc ancien mobilisera durablement une armée d'artisans »*. L'analyse du BIT renchérit sur ce dernier aspect : *« dans de nombreux pays, les maisons à énergie zéro ou à énergie négative vont prochainement devenir la norme pour une augmentation du coût de la construction neuve de 5 à 10 pour cent, ce qui est très faible »*⁸. On l'aura compris, la reconversion de nos économies vers le vert possède un atout indéniable en termes d'emplois, puisqu'elle implique une réorientation de notre modèle économique vers l'humain, au détriment de l'utilisation irrationnelle des ressources, qui nous a conduits à la situation que l'on sait. Mais il y a mieux : les économies d'énergie réalisées seront susceptibles de créer ou de « sauver » de nombreux emplois dans des domaines étrangers à l'énergie. Comment cela est-il possible ? Un raisonnement économique simple explique ce phénomène. La trop forte dépendance de nos économies vis-à-vis du pétrole importé, dont le coût est appelé à augmenter mécaniquement dans l'avenir, grève la demande s'adressant à la production locale : l'argent dépensé en carburant fossile de plus en plus onéreux n'est pas dépensé en production locale, d'où un effet de substitution pervers. Lipietz parle d'un mécanisme « anti-keynésien », d'autant plus fort que le pétrole est cher : *« les dépenses de carburant réduisent la demande effective s'adressant à la production locale »*. Ainsi, si la conversion de nos économies vers la croissance verte suppose certains coûts (prix des technologies, restructuration du tissu industriel), **les coûts de la non-conversion pourraient être encore bien plus importants.**

Si cette conversion a un prix, il est avant tout politique: les politiques industrielles et de l'emploi à tous les échelons (régional, national, européen) doivent tendre le plus complètement possible vers le vert.

B. Une impulsion des pouvoirs publics sur le long terme, condition de l'émergence d'un important gisement d'emplois

Les nombreuses études économétriques cherchant à estimer le nombre d'emplois potentiellement créés à plus ou moins long terme font état d'une grande incertitude. De nombreux emplois risquent d'être détruits, d'autres transformés, si bien que la question du solde net d'emplois créés semble se poser sans qu'on puisse y répondre catégoriquement.

⁸ Les défis mondiaux du développement durable, stratégies en faveur des emplois verts, note d'information de l'OIT, conférence des ministres du travail et de l'emploi, Niigata, Japon, du 11 au 13 mai 2008.

A titre d'exemple, les prévisions de la Commission font un pronostic de création de 600 000 à un million d'emplois dans la décennie à venir⁹. Mais pour Lipietz, la plus grande inconnue de l'équation est l'ambition politique que les pouvoirs publics voudront bien se donner dans le combat contre le changement climatique. Cette conclusion est plutôt rassurante, puisqu'elle place dans l'initiative politique l'espoir d'une reconversion vertueuse, et non pas dans les caprices d'une économie aux fluctuations imprévisibles. Comme le souligne le BIT, « *il serait incorrect de se concentrer uniquement sur le nombre d'emplois verts directs. Leur signification pour l'économie et pour le marché du travail ne peut être évaluée qu'en adoptant une perspective plus large sur la transformation de l'économie dans laquelle les emplois verts jouent un rôle prépondérant* »¹⁰.

Les parallèles historiques ne manquent pas, qui illustrent le rôle bénéfique d'une « économie mobilisée »¹¹. Lipietz évoque avec raison l'après-deuxième Guerre mondiale : « *les périodes de reconstruction, de reconversion ou encore plus typiquement de guerre, sont significatives de cette économie mobilisée. Quelques mois après Pearl Harbour, les usines Ford aux Etats-Unis travaillaient 24 heures sur 24 à produire... des bombardiers, les femmes et les afro-américains avaient envahi les usines qui jusque-là leur étaient interdites* ». La restructuration des économies vers une production qui nécessite plus de main-d'œuvre et moins de ressources ne se fera certainement pas toute seule, mais les pouvoirs publics, en amorçant la pompe, ont les moyens d'initier cette reconversion, dont les effets bénéfiques sur l'environnement et sur l'emploi ont été exposés précédemment.

Les emplois verts peuvent donc devenir, pour peu qu'une impulsion énergétique et concertée des pouvoirs publics amorce le processus, une véritable niche pour la création d'emplois. De nombreuses études abondent dans ce sens : il n'est besoin que d'en citer une, parmi tant d'autres, à titre d'exemple. Soutenue financièrement par la DG Environnement de la Commission, cette étude menée à l'échelle européenne par la Confédération Européenne de Syndicats (CES)¹² montre que dans le seul domaine des transports à l'horizon 2030, 4,5 millions d'emplois dans le secteur des voitures individuelles pourraient être remplacés par 8 millions d'emplois dans le secteur des transports collectifs, ce qui constitue un gain net de 3,5 millions d'emplois.

Conclusion : emplois verts et inclusion sociale, une opportunité à saisir

On a cherché à montrer deux choses au cours de cette brève étude ; premièrement, que les emplois dits « verts » ne pouvaient pas se résumer à un inventaire de métiers facilement repérables au moyen de critères objectifs, mais qu'ils étaient bien plutôt la rencontre entre un idéal, le développement durable, et une réalité sociale, le marché du travail. Le

⁹ « Le simple fait d'atteindre l'objectif de l'UE visant à utiliser 20 % d'énergie provenant de sources renouvelables peut permettre de créer plus de 600 000 nouveaux emplois dans l'UE. Si l'on ajoute l'objectif de 20 % d'efficacité énergétique, ce sont plus d'un million de nouveaux emplois qui sont en jeu », Communication de la Commission Europe 2020, « Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive »

¹⁰ *op.cit.*

¹¹ Concept forgé par l'économiste hongrois Janos Kordai : une économie mobilisée est soutenue par une forte demande publique.

¹² « Changement climatique et emploi, Impact sur l'emploi du changement climatique et des mesures de réduction des émissions de CO2 dans l'Union européenne à 25 à l'horizon 2030 », <http://www.syndex.fr/pdf/SXchangmtclimatique.pdf>

développement durable, on l'a rappelé, accorde une importance égale à ses volets social et environnemental. **C'est pour cela qu'une politique publique d'inclusion sociale par les emplois verts doit constituer un tout cohérent**, en évitant deux écueils. Le premier serait de considérer la création d'emplois verts comme un simple moyen de favoriser l'inclusion sociale, et le second, à l'inverse, consisterait à ne voir dans l'insertion des exclus qu'un instrument au service de la protection de l'environnement. Dans le premier cas, c'est la visée écologique de la politique qui serait sacrifiée, puisque l'on se servirait du label « vert » comme d'un slogan de politique sociale sans prendre le temps de se demander si les nouveaux emplois créés sont effectivement favorable à l'environnement ; dans le second cas, on courrait le risque de se servir des populations fragilisées comme d'une main-d'œuvre corvéable, d'une « armée verte » qui, au nom de la cause environnementale, pourrait se trouver dans des situations professionnelles peu valorisantes, voire dangereuses. **L'important est donc que la finalité sociale et la finalité écologique d'une telle politique soient également considérées**, afin d'éviter que l'une ne devienne le simple instrument de l'autre. **Les politiques d'emploi vert doivent donc promouvoir le développement durable au sens le plus large du terme.**

Deuxièmement, on a voulu rappeler ce que de nombreuses études suggèrent : la reconversion économique qui s'annonce peut et doit être créatrice d'emplois, à condition bien sûr qu'un signal politique fort soit donné dans cette direction. Il s'agit d'une reconversion d'ampleur : certains pouvoirs publics comme la région wallonne semblent l'avoir compris, qui a énoncé les axes et priorités d'un « Plan Marshall Vert » dans sa déclaration de politique régionale pour la période 2009–2014. Encore faut-il que les intitulés des politiques annoncées ne soient pas les seuls à refléter la magnitude de l'entreprise : toute l'Europe a besoin de se lancer dans un plan de reconversion économique sans précédent. Les emplois verts doivent cesser d'être un slogan, et devenir l'instrument moderne de la renaissance économique, sociale et environnementale d'un continent durable.